



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Utilisation des écrans chez les enfants

Question écrite n° 18951

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le temps passé par les enfants devant les écrans. Baignés dès leur naissance dans un environnement où le numérique tient une place très importante avec l'utilisation courante de smartphones, de tablettes, de consoles et d'ordinateurs, les enfants sont irrésistiblement attirés par les écrans. De nombreux travaux scientifiques ont mis en lumière les conséquences de cette exposition sur leur cerveau avec la perte des capacités de concentration, la perte du contrôle des émotions et la perte de certaines aptitudes cognitives comme l'apprentissage du langage. Aussi il lui demande les intentions du Gouvernement afin de mieux sensibiliser les parents sur l'impact de l'usage, parfois abusif, d'écrans chez les enfants, et plus particulièrement chez ceux âgés de moins de trois ans.

Texte de la réponse

Devant la nécessité de renforcer les connaissances sur l'usage et l'impact des écrans, le Haut conseil de santé publique a été saisi par le ministère des solidarités et de la santé le 1er août 2018 afin de proposer des recommandations permettant notamment d'élaborer une campagne nationale de prévention sur le sujet et de diffuser de l'information basée sur des preuves. Cette saisine porte sur les 0-18 ans avec une attention particulière pour les 0-6 ans. Par ailleurs, le plan national de santé publique « Priorité prévention » prévoit de créer des repères d'usages d'écrans destinés aux proches de jeunes enfants et une campagne d'information sur les repères et bonnes pratiques en matière de temps passé devant les écrans. Pour les enfants de moins de trois ans, le ministère des solidarités et de la santé a inclus en 2018 des recommandations dans le nouveau carnet de santé de l'enfant, en appelant l'attention des parents pour éviter de mettre leur enfant dans une pièce où la télévision est allumée, et même s'il ne la regarde pas. Toujours afin de protéger les jeunes enfants, la stratégie « Dessine-moi un parent » présentée à l'été 2018 par le Gouvernement prévoit de sensibiliser les parents et de former les professionnels aux risques de surexposition des jeunes enfants aux écrans interactifs. Cette question de l'usage des écrans au quotidien fait partie des difficultés qui amènent de nombreux parents à demander de l'information et de l'accompagnement auprès des associations de soutien à la parentalité. Le réseau des écoles des parents et des éducateurs propose notamment des animations collectives sous forme de groupes d'échanges entre parents, des ateliers de sensibilisation aux technologies numériques ou des conférences-débats qui facilitent la prise de conscience et la parole des parents sur les pratiques numériques de leurs enfants.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18951

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 avril 2019](#), page 3426

Réponse publiée au JO le : [30 avril 2019](#), page 4162